



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau projet «PAYSAGES DURABLES DANS L'EST DE MADAGASCAR » dont les sites d'intervention se trouvent à Fianarantsoa (COFAV) et Toamasina (CAZ) , Conservation International sollicite les fournisseurs locaux légalement constitués, à présenter leurs meilleures offres pour les Lots ci-après :

Num Lot	Désignation	Location
Lot 1	Semences	Fianarantsoa
Lot 2	Petits Matériels Agricoles	
Lot 3	Canards- Porcelets - alevins et accessoires	
Lot 4	Jeunes Plants et accessoires de transport	
Lot 5	Engrais biologique	

Le dossier d'appel d'offres relatif à la présente acquisition peut être retiré en version électronique à travers une demande, en précisant le lot concerné et la date de la parution, par e-mail à l'adresse infos.cimadagascar@moov.mg, à partir **du 08 Août 2019**.

Ledit dossier d'appel d'offre indique les modalités et conditions détaillées d'exécution du présent marché.

Les offres sont à remettre auprès du bureau de Conservation International au « Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa», **au plus tard le lundi 02 Septembre 2019 à 8H30**.

Les offres incomplètes et arrivées hors délai ne seront pas recevables.

Sous-traitant ou intermédiaire s'abstenir

Les fournisseurs locaux sont vivement encouragés.

LETTRE D'INVITATION

Le 08 Août 2019

Réf : 003- FIA/19/AO/CI

Madame, Monsieur,

Conservation International lance un appel d'offres pour l'acquisition des Lot suivants :

Lot 1 - semences

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot 3 – Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot 4 – Jeunes plants et accessoires de transport

Lot 5 – Engrais biologique

Conservation International invite tous les fournisseurs locaux légalement constitués à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée dans la Partie II. L'appel d'offres ci-joint contient tous les renseignements nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs dossiers de soumission, sous plis fermés et cachetés, devant contenir une offre technique et une offre financière présentées dans deux enveloppes différentes.

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et scellée à la cire et être déposés avec la référence « **Lot ... :-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un e-mail à infos.cimadagascar@moov.mg au plus tard **dix (10)** jours avant la date de clôture de la soumission.

Il est à noter que chaque Lot est un Lot divisible

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 003-FIA/19/AO/CI

Pour la fourniture de

Lot 1 : Semences

Lot divisible

Entité contractante :

Conservation International

Table des matières

Section I. Instructions et directives générales

I.1 Introduction

I.2 Instructions

I.3 Calendrier

I.4 Exigences dossiers de soumission

I.5 Évaluation des offres

I.6 Livraison et acceptation

Section II. Spécifications

II.1 Spécifications techniques

Section I. Instructions et directives générales

I.1. Introduction

Conservation International, l'Acheteur, sollicite des offres de la part des fournisseurs locaux légalement constitués pour l'achat de << Lot 1 : Semences>>.

I.2. Instructions

I.2.1. Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une offre technique et une offre financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et être déposés avec la référence « **Lot 1 : Semences-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** » au plus tard le **02 Septembre 2019 à 8h30**, à l'adresse :

Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26

I.2.2. Demande de renseignements

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à infos.cimadagascar@moov.mg dix (10) jours calendaires avant la date de clôture de la soumission.

I.2.3. Restrictions sur les soumissions multiples

Pour un article demandé, chaque soumissionnaire ne peut soumettre qu'une seule offre. La soumission de plusieurs offres pour un même article entraîne la disqualification.

I.2.4. Communications

Dès la diffusion de la présente, seules, les demandes écrites, telles que décrites dans la sous-partie I.2.2 ci-dessus seront tenues en compte. Les questions par téléphone ou en personne ne seront pas permises. Le non-respect de cette restriction peut entraîner la disqualification.

I.2.5. Amendements

Toute modification au présent appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires intéressés et sera publiée dans les journaux locaux.

I.2.6. Période de validité

L'offre doit être valable pour **6 mois minimum** après la date limite de soumission. Elle doit être signée par un responsable habilité à le faire à cet effet.

I.2.7. Information et condition technique

L'offre doit répondre aux conditions administratives et techniques requises du présent dossier d'appel d'offre pour être recevable.

L'inadéquation avec les spécifications techniques entraînera la disqualification de l'offre.

I.2.8. Coût

Les soumissionnaires doivent s'assurer que le prix par unité est indiqué. Les prix unitaires prévalent en cas d'erreur. Conservation International se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation l'estime nécessaire.

I.2.9. Garantie/Substitution

La durée de substitution doit être égal à 3 mois minimum après la livraison des articles.

I.2.10. Assurance

Les articles seront assurés par le soumissionnaire jusqu'à l'endroit indiqué par le Programme. Toute perte ou dommage pendant l'expédition sera à la charge du soumissionnaire.

I.2.11. Conditions des contrats

Il s'agit d'un appel d'offres uniquement et en aucun cas, Conservation International n'est tenu d'attribuer un contrat. En cas de négociation de contrat avec le soumissionnaire retenu, Conservation International utilisera un contrat ferme à prix fixe.

Le contrat doit tenir compte : (1) du dossier d'appel d'offres et de tout amendement y afférent s'il y a lieu, (2) des dossiers de soumission reçus incluant la meilleure offre retenue et (3) de l'acceptation de la meilleure offre retenue par notification écrite.

Dans le cas où le soumissionnaire ne livre pas l'article conformément aux termes et conditions du contrat, Conservation International émettra un avis d'annulation mettant immédiatement fin au contrat.

I.3. Calendrier

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 08, 09 et 10 Août 2019

Date limite pour les questions écrites : 19 Août 2019

Date et heure limite de soumission : 02 Septembre 2019 à 8H 30

I.4 Exigences dossiers de soumission

L'offre doit contenir les informations suivantes :

Sur le plan financier

1.4.1. Proposition financière

Les offres doivent être libellées **en Ariary**, signées et datées. Le prix doit clairement démontrer le prix unitaire et le coût total.

A la demande du Comité d'Evaluation, Conservation International se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les détails des prix proposés.

Sur le plan technique

1.4.2 Présentation des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent inclure une fiche d'information : présentation de l'entreprise, conformité vis-à-vis de l'administration fiscale (copies de la carte d'identité fiscal et de la carte statistique à joindre), expériences.

1.4.3. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques dans la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Un échantillon, catalogue ou photo à joindre avec l'offre.

1.4.4. Garantie/Substitution

Les soumissionnaires doivent expliquer en détail les modalités, durée et conditions de la garantie/substitution fournie et dans quelle mesure elle s'applique.

1.4.5. Calendrier de livraison

Les soumissionnaires doivent fournir un délai (en jour calendaire) indiquant quand les articles du Lot seront livrés à Conservation International comme indiqué à la section I.6.6

Un échantillon doit être transmis ou présenté par le soumissionnaire sélectionné auprès de Conservation International après la réception du bon de commande et seront à valider par l'équipe du programme avant toute production ou fourniture définitive dudit semences.

I.4.6. Prestations similaires

Les soumissionnaires doivent fournir au moins trois (3) références ou attestation de bonne fin de performance pour un projet similaire avec les coordonnées des entreprises, y compris le nom et fonction du point de contact.

I.4.7. Service après-vente

Les soumissionnaires doivent détailler toute offre de services après-vente disponible auprès du fournisseur après l'achat, par exemple : packaging, livraison gratuite, entreposage, etc...

I.5. Évaluation des offres

I.5.1. Le contrat sera accordé sur la valeur totale du marché. Seules les offres soumises avant l'ouverture des plis, accompagnées des documents de soumission requis et des qualifications requises pour l'évaluation, seront prises en considération. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner le rejet de l'offre. Conservation International se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures dans les offres reçues.

I.5.2. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les procédures internes de Conservation International à savoir:

- Evaluation technique
- Evaluation financière pour les offres ayant satisfait les notations techniques du comité d'évaluation.

Conservation International attribuera un contrat au soumissionnaire dont l'offre est considérée comme étant le meilleur rapport qualité/prix et autres critères considérés.

Les principes d'évaluation des offres sont les suivantes :

Critères de recevabilité:

- Présentation, régularité fiscale (copie de la carte d'identification fiscal et de la carte statistique).

Critères d'évaluation technique :

- | | |
|---|-----|
| - Conformité par rapport aux spécifications techniques requises | 35% |
| - Délai de livraison | 15% |
| - garantie/Substitution | 10% |
| - Prestations similaires - Vérification des références | 5% |
| - Services après-vente | 5% |

Critères d'évaluation financière :

L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

I.5.3. Octroi

Conservation International se réserve le droit de prendre en considération les qualifications, les références et autres demandes nécessaires pour évaluer toute réponse ; de demander des informations supplémentaires pertinentes ; de disqualifier l'offre sur la base de vérifications de références, de rapports et de dossiers de service non satisfaisants.

I.6. Livraison et acceptation

I.6.1 Condition de livraison

Le soumissionnaire est responsable de livrer tous les articles en bon état à la destination finale. L'offrant est responsable des articles endommagés pendant l'expédition ou qui n'arrivent pas en bon état de fonctionnement à leur destination finale.

Le soumissionnaire est responsable de tous les frais, y compris les frais de manutention, et les frais d'expédition jusqu'à la destination finale. L'initiateur doit inclure tous les frais connexes estimatifs dans le prix unitaire.

I.6.2. Calendrier de livraison

La livraison ne doit pas dépasser les jours calendaires tels que spécifiés dans la fiche technique de chaque article à compter de la date de l'adjudication. Le soumissionnaire doit contacter la personne-ressource de Conservation International pour fixer la date et l'heure de livraison. Le soumissionnaire doit donner un préavis d'une semaine avant la livraison.

I.6.3. Retards de livraison

Si un retard est prévu, le soumissionnaire doit en aviser Conservation International par écrit et doit tenir informée à tout moment de l'état de la commande. Le non-respect des délais de livraison promis sans raison valable ou le non-respect des spécifications autorise Conservation International à acheter des articles du contrat ailleurs et à facturer toute augmentation des coûts des articles, y compris le coût de la sollicitation à nouveau, au soumissionnaire et à pénaliser le fournisseur.

I.6.6. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée ci-dessous :

Lieu de Livraison		Type	Unite	Quantite
Region Vatovavy Fitovinany	Andrambovato, Commune de Tolongoina	Arachide	kg	1,495.0
	Madorano, commune rurale Tolongoina	Arachide	kg	9,450.0
	Chef lieu de la Commune d'Ikongo	Haricot	kg	4,535.0
		Amberivatry	kg	155.3
		Arachide	kg	1,170.0
	Chef lieu de la Commune d'Ambolomadinika	Haricot	kg	3,500.0
	Chef lieu de la Commune d'Ankarimbelo	Amberivatry	kg	84.5
		Mais	kg	820.0
		Arachide	kg	2,480.0
	Region Haute Matsiatra	Chef lieu de la Commune de Miarinarivo	Pomme de terre	kg
Haricot			kg	1,740.0
Amberivatry			kg	43.5
Sahavondronana, Commune d'Androy		Haricot	kg	1,025.0
		Riz	kg	780.0
Chef lieu de la Commune de Alatsinainy lalamarina		Riz	kg	216.0
		Mais	kg	360.0
		gigembre	kg	1,308.0
Ranomena Gara, Commune d'Alatsinainy lalamarina		Riz	kg	588.0
		gigembre	kg	1,460.0
Chef lieu de la Commune d'Ambohimahasina		Riz	kg	335.0
		Amberivatry	kg	33.5
Bureau CI Fianarantsoa		Amberivatry	kg	292.5
Region Atsimo Atsinanana	Chef lieu de la Commune de Mahazoarivo	Arachide	kg	4,525.0
		Amberivatry	kg	90.5
	Chef lieu de la Commune d'Ambohimana	Arachide	kg	2,875.0
		Amberivatry	kg	57.5
	Tsaragisa, commune Vondrozo	Mais	kg	1,680.0
	Chef lieu de la commune de Farafangana	Amberivatry	kg	328.5
		Arachide	kg	4,270
		Haricot	kg	2,955

I.6.7. Critères d'acceptation de la livraison

Tous les articles commandés feront l'objet d'une réception technique. Le comité technique validera les articles par rapport aux spécifications techniques requises. Le fournisseur sera avisé au résultat de cette réception.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ref: 003-FIA/19/AO/CI

Section II. Spécifications techniques- Lot 1 : semences- Fianarantsoa

#	Spécifications techniques	Quantité	Unité	Délai de livraison minimum souhaité (en jour calendaire)	Observation
1	<p><u>Amberivaty:</u> Nom scientifique : <i>Cajanus cajan</i> Nom commun: <u>Ambatry</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'humidité: 12% mini et 15% maxi, - Grains sélectionnés et taille homogène - 0.5 % maxi de corps étrangers, - Conditionnement : petit sac ou sachet plastique de 10 kg 	866.8	Kg		La quantité est à titre indicatif et susceptible de modification.
2	<p><u>Mais :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sec, comestible, - Type de grain : corné à denté - Couleur : Grains jaunes à oranges - Taille: moyenne, - Max.5% de brisure - Propre, - Ne présente pas des signes d'attaque des agents de dégradation des grains (rongeurs,...) ou d'insectes, (coléoptères...) 	5 570	Kg		
3	<p><u>Haricot:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Couleur blanche - Grains sélectionnés - Taille : grosse et homogènes - Faculté germinative : les meilleurs possible (après test de germination) - Présence des matières inertes : au maximum 0.5% 	17 255	Kg		
4	<p><u>Arachide :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Arachide de variété Fleure 11 - Semences sélectionnées - Taux d'humidité : 14-16% - Taille homogène - Présence des matières inertes : au maximum 0.5% 	22 765	Kg		

5	<u>Riz :</u> - Semences certifiées de variété X-265 - Taux d'humidité : 14% - Taux de germination : plus de 95%	1919	Kg		
6	<u>Pomme de terre :</u> - Semences de pomme de terre de variété « Meva » - Semences certifiées - Taille : 5-8 cm de diamètre - 0.5% de putréfaction	6 525	Kg		
7	<u>Gingembre :</u> - Gingembre de variété turmerie ginger - Récolté entre le mois de juillet-Aout 2019 - Semences triées, - Présence des débris de terre :3%	2 768	kg		

OFFRE TECHNIQUE- Lot 1: semences - Fianarantsoa

NOM DU SOUMISSIONNAIRE				
ADRESSE				
CONTACTS :				
Téléphone et E-Mail				
Délai de livraison (en jour calendaire)				
Désignations	Unité	Quantités Unitaires	Spécifications techniques	Observations

La présente offre technique vaut engagement

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

OFFRE FINANCIERE- Lot 1 : semences - Fianarantsoa

Monnaie : Ariary

Marché : *(insérer la référence du Marché)*

LOT-

Désignations des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	Montant Total Hors taxes
Montant hors TVA				
Montant TVA				
Montant TTC				

Arrêté le présent bordereau au montant hors taxe de (en lettres et en chiffres)

Validité de l'offre (minimum un an) :

La présente offre financière vaut engagement

Nom du Soumissionnaire *(insérer le nom du Candidat)*

Signature et cachet *(insérer signature et apposer le tampon commercial de l'entreprise)*

Fait à _____, le _____ *(insérer la date de l'offre)*

LETTRE D'INVITATION

Le 08 Août 2019

Réf : 003- FIA/19/AO/CI

Madame, Monsieur,

Conservation International lance un appel d'offres pour l'acquisition des Lot suivants :

Lot 1 - semences

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot 3 – Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot 4 – Jeunes plants et accessoires de transport

Lot 5 – Engrais biologique

Conservation International invite tous les fournisseurs locaux légalement constitués à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée dans la Partie II. L'appel d'offres ci-joint contient tous les renseignements nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs dossiers de soumission, sous plis fermés et cachetés, devant contenir une offre technique et une offre financière présentées dans deux enveloppes différentes.

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et scellée à la cire et être déposés avec la référence « **Lot ... :-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un e-mail à infos.cimadagascar@moov.mg au plus tard **dix (10)** jours avant la date de clôture de la soumission.

Il est à noter que chaque Lot est un Lot divisible

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 003-FIA/19/AO/CI

Pour la fourniture de

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot divisible

Entité contractante :

Conservation International

Table des matières

Section I. Instructions et directives générales

I.1 Introduction

I.2 Instructions

I.3 Calendrier

I.4 Exigences dossiers de soumission

I.5 Évaluation des offres

I.6 Livraison et acceptation

Section II. Spécifications

II.1 Spécifications techniques

Section I. Instructions et directives générales

I.1. Introduction

Conservation International, l'Acheteur, sollicite des offres de la part des fournisseurs locaux légalement constitués pour l'achat de << Lot 2 : Petits matériels agricoles >>.

I.2. Instructions

I.2.1. Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une offre technique et une offre financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et être déposés avec la référence « **Lot 2 : Petits matériels Agricoles - Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** » au plus tard le **02 Septembre 2019 à 8h30**, à l'adresse :

**Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26**

I.2.2. Demande de renseignements

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à infos.cimadagascar@moov.mg dix (10) jours calendaires avant la date de clôture de la soumission.

I.2.3. Restrictions sur les soumissions multiples

Pour un article demandé, chaque soumissionnaire ne peut soumettre qu'une seule offre. La soumission de plusieurs offres pour un même article entraîne la disqualification.

I.2.4. Communications

Dès la diffusion de la présente, seules, les demandes écrites, telles que décrites dans la sous-partie I.2.2 ci-dessus seront tenues en compte. Les questions par téléphone ou en personne ne seront pas permises. Le non-respect de cette restriction peut entraîner la disqualification.

I.2.5. Amendements

Toute modification au présent appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires intéressés et sera publiée dans les journaux locaux.

I.2.6. Période de validité

L'offre doit être valable pour **6 mois minimum** après la date limite de soumission. Elle doit être signée par un responsable habilité à le faire à cet effet.

I.2.7. Information et condition technique

L'offre doit répondre aux conditions administratives et techniques requises du présent dossier d'appel d'offre pour être recevable.

L'inadéquation avec les spécifications techniques entraînera la disqualification de l'offre.

I.2.8. Coût

Les soumissionnaires doivent s'assurer que le prix par unité est indiqué. Les prix unitaires prévalent en cas d'erreur. Conservation International se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation l'estime nécessaire.

I.2.9. Garantie/Substitution

La durée de substitution doit être égale à 3 mois minimum après la livraison des articles.

I.2.10. Assurance

Les articles seront assurés par le soumissionnaire jusqu'à l'endroit indiqué par le Programme. Toute perte ou dommage pendant l'expédition sera à la charge du soumissionnaire.

I.2.11. Conditions des contrats

Il s'agit d'un appel d'offres uniquement et en aucun cas, Conservation International n'est tenu d'attribuer un contrat. En cas de négociation de contrat avec le soumissionnaire retenu, Conservation International utilisera un contrat ferme à prix fixe.

Le contrat doit tenir compte : (1) du dossier d'appel d'offres et de tout amendement y afférent s'il y a lieu, (2) des dossiers de soumission reçus incluant la meilleure offre retenue et (3) de l'acceptation de la meilleure offre retenue par notification écrite.

Dans le cas où le soumissionnaire ne livre pas l'article conformément aux termes et conditions du contrat, Conservation International émettra un avis d'annulation mettant immédiatement fin au contrat.

I.3. Calendrier

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 08, 09 et 10 Août 2019

Date limite pour les questions écrites : 19 Août 2019

Date et heure limite de soumission : 02 Septembre 2019 à 8H 30

I.4 Exigences dossiers de soumission

L'offre doit contenir les informations suivantes :

Sur le plan financier

1.4.1. Proposition financière

Les offres doivent être libellées **en Ariary**, signées et datées. Le prix doit clairement démontrer le prix unitaire et le coût total.

A la demande du Comité d'Évaluation, Conservation International se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les détails des prix proposés.

Sur le plan technique

1.4.2 Présentation des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent inclure une fiche d'information : présentation de l'entreprise, conformité vis-à-vis de l'administration fiscale (copies de la carte d'identité fiscal et de la carte statistique à joindre), expériences.

1.4.3. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques dans la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Un échantillon, catalogue ou photo à joindre avec l'offre.

1.4.4. Garantie/Substitution

Les soumissionnaires doivent expliquer en détail les modalités, durée et conditions de la garantie/substitution fournie et dans quelle mesure elle s'applique.

1.4.5. Calendrier de livraison

Les soumissionnaires doivent fournir un délai (en jour calendaire) indiquant quand les articles du Lot seront livrés à Conservation International comme indiqué à la section I.6.6

Un échantillon doit être transmis ou présenté par le soumissionnaire sélectionné auprès de Conservation International après la réception du bon de commande et seront à valider par l'équipe du programme avant toute production ou fourniture définitive dudit semences.

I.4.6. Prestations similaires

Les soumissionnaires doivent fournir au moins trois (3) références ou attestation de bonne fin de performance pour un projet similaire avec les coordonnées des entreprises, y compris le nom et fonction du point de contact.

I.4.7. Service après-vente

Les soumissionnaires doivent détailler toute offre de services après-vente disponible auprès du fournisseur après l'achat, par exemple : packaging, livraison gratuite, entreposage, etc...

I.5. Évaluation des offres

I.5.1. Le contrat sera accordé sur la valeur totale du marché. Seules les offres soumises avant l'ouverture des plis, accompagnées des documents de soumission requis et des qualifications requises pour l'évaluation, seront prises en considération. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner le rejet de l'offre. Conservation International se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures dans les offres reçues.

I.5.2. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les procédures internes de Conservation International à savoir:

- Evaluation technique
- Evaluation financière pour les offres ayant satisfait les notations techniques du comité d'évaluation.

Conservation International attribuera un contrat au soumissionnaire dont l'offre est considérée comme étant le meilleur rapport qualité/prix et autres critères considérés.

Les principes d'évaluation des offres sont les suivantes :

Critères de recevabilité:

- Présentation, régularité fiscale (copie de la carte d'identification fiscal et de la carte statistique).

Critères d'évaluation technique :

- | | |
|---|-----|
| - Conformité par rapport aux spécifications techniques requises | 35% |
| - Délai de livraison | 15% |
| - garantie/Substitution | 10% |
| - Prestations similaires - Vérification des références | 5% |
| - Services après-vente | 5% |

Critères d'évaluation financière :

L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

I.5.3. Octroi

Conservation International se réserve le droit de prendre en considération les qualifications, les références et autres demandes nécessaires pour évaluer toute réponse ; de demander des informations supplémentaires pertinentes ; de disqualifier l'offre sur la base de vérifications de références, de rapports et de dossiers de service non satisfaisants.

I.6. Livraison et acceptation

I.6.1 Condition de livraison

Le soumissionnaire est responsable de livrer tous les articles en bon état à la destination finale. L'offrant est responsable des articles endommagés pendant l'expédition ou qui n'arrivent pas en bon état de fonctionnement à leur destination finale.

Le soumissionnaire est responsable de tous les frais, y compris les frais de manutention, et les frais d'expédition jusqu'à la destination finale. L'initiateur doit inclure tous les frais connexes estimatifs dans le prix unitaire.

I.6.2. Calendrier de livraison

La livraison ne doit pas dépasser les jours calendaires tels que spécifiés dans la fiche technique de chaque article à compter de la date de l'adjudication. Le soumissionnaire doit contacter la personne-ressource de Conservation International pour fixer la date et l'heure de livraison. Le soumissionnaire doit donner un préavis d'une semaine avant la livraison.

I.6.3. Retards de livraison

Si un retard est prévu, le soumissionnaire doit en aviser Conservation International par écrit et doit tenir informée à tout moment de l'état de la commande. Le non-respect des délais de livraison promis sans raison valable ou le non-respect des spécifications autorise Conservation International à acheter des articles du contrat ailleurs et à facturer toute augmentation des coûts des articles, y compris le coût de la sollicitation à nouveau, au soumissionnaire et à pénaliser le fournisseur.

I.6.6. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26**

I.6.7. Critères d'acceptation de la livraison

Tous les articles commandés feront l'objet d'une réception technique. Le comité technique validera les articles par rapport aux spécifications techniques requises. Le fournisseur sera avisé au résultat de cette réception.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ref: 003-FIA/19/AO/CI

Section II. Spécifications techniques- Lot 2 : Petits matériels Agricoles – Fianarantsoa

#	Spécifications techniques	Quantité	Unité	Délai de livraison maximum souhaité (en jour calendaire)	Observation
1	<u>Pointe:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pointe de 5 - Pointe galvanisée à tête plate, 	77	Kg	Sept jours après réception bon de commande	La quantité est à titre indicatif et susceptible de modification.
2	<u>Pointe:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pointe de 7 - Pointe galvanisée à tête plate, 	2 016	Kg	Sept jours après réception bon de commande	
3	<u>Cadenas:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication européenne - Cadenas laiton massif 40-60 mm, avec 3 clés identiques - Robuste 	1 126	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
4	<u>Porte-cadenas :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Type : Agrafe de cadenas, facile à fixer à l'aide de vis, facile à installer - Fixations masquées - Taille moyenne (conçue pour poulailler) : 50 x 180mm - Métallique importée 	1 126	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
5	<u>Charnières :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Métallique importée - Capacité de travail la plus grande possible - Percer de 3 trous - Longueur : 08 - 10 cm 	1 126	paire	Sept jours après réception bon de commande	
6	<u>Corde:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Corde nylon - Numéro 08 - couleur: blue 	3 893	Rouleau de 50 mètre	Sept jours après réception bon de commande	
7	<u>Grillage:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Grillages métalliques vertes, - Mailles hexagonales, 	1 072	mètre	Sept jours après réception bon de commande	

	<ul style="list-style-type: none"> - Diamètre de Maille : environ 13mm, épaisseur du fil : environ 0,71 mm, 				
8	<u>Bêche:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Métallique à longue lame - Fabrication locale - Manche en bois - Moins de 0,5 kg (sans manche) - À bord droit et tête arrondie 	3 326	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
9	<u>Bêche:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Angady kely fihavana - Métallique à court lame - Fabrication locale - Manche en bois de taille moyenne - Moins de 0,5kg avec manche - À bord droit et tête arrondie 	72	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
10	<u>Pelle</u> <ul style="list-style-type: none"> - Métallique à longue lame - Fabrication locale - Manche en bois - Moins de 0,5 kg (sans manche) - À bord droit et tête arrondie 	1 335	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
11	<u>Pulverisateur</u> <ul style="list-style-type: none"> - À pression d'air préalable - À pompe manuelle - Capacité :10 litres, Équipé de bretelles 	344	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
12	<u>Brouette (gasy)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Brouette de jardin - Pneu en caoutchou, increvable Manche robuste 	32	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
13	<u>Râteau</u> <ul style="list-style-type: none"> - À arc - Manche en bois - 12 dents 	737	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
14	<u>Jute (Gony 200 kg)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sacs de Toile de Jute - Capacité 200 kg 	1 755	pièce	Sept jours après réception bon de commande	
15	<u>Sarcluse</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le désherbage des rizières - Possibilité de réglages adaptés en fonction de l'utilisateur - Double corps - Manche en bois, niveau réglable 	92	pièce	Sept jours après réception bon de commande	

	- Poids : moins de 10 kg			
16	<u>Charrue</u> - Mono socle - Non réversible - Type Mangatany - 35-50 kg	67	pièce	Sept jours après réception bon de commande
17	<u>Ruche (Tohotra tantely)</u> - Ruche type Dadant sans hausse - Avec 10 cadres droits - Dimension (mm) :500 x 400 x170 - Avec toit plat couvert de tôle galvanisé - Avec socle en bois	268	pièce	Sept jours après réception bon de commande
18	<u>Enfumeurs</u> - Fabrication locale - En tôle galvanisé - Facile manipuler : Manuel	172	pièce	Sept jours après réception bon de commande
19	<u>Masque à voile</u> - Fabrication locale - Chapeau de protection avec voile de protection jusqu' aux épaules	268	pièce	Sept jours après réception bon de commande
20	<u>Essence de therenbetine</u> - Produits pharmaceutiques - Flacon de 25 à 50 ml - Produit Importé	27	Flacon	Sept jours après réception bon de commande
21	<u>Essence citronnelle</u> - Produits pharmaceutiques - Flacon de 25 à 50 ml - Produit Importé	27	Flacon	Sept jours après réception bon de commande
22	<u>Cire d'abeille</u> - 100% Cire d'abeille locale, - Pure et en bloc	27	Kg	Sept jours après réception bon de commande
23	<u>Tamis moyen</u> - Tamis de filtrage - De fabrication chinoise - En plastique - Maille : 1/5mm - Diamètre 30-40cm	268	pièce	Sept jours après réception bon de commande
24	<u>Ruchette</u> - 300mm de large et 500mm de long avec 4 cadres droits	268	pièce	Sept jours après réception bon de commande

25	<u>Glacière (40litre)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Glacière alimentaire - Capacité : 40 l - En plastique avec couvercle, hermétique - Fabrication chinoise 	6	pièce	Sept jours après reception bon de commande
26	<u>Machine à coudre</u> <ul style="list-style-type: none"> - Manuel - Apte à changer par les différentes Eguilles - 3 a 4 option zig zag 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
27	<u>Ciseau (spécial tissus)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Spéciale tissu - Plus de 15 pouces 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
28	<u>Mettre ruban</u> <ul style="list-style-type: none"> - Souple - 1m 50 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
29	<u>Aiguille (Fanjaitra rary)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Longueur 15cm - Artisanal 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
30	<u>Colle spécial couture avec pistolet</u> <ul style="list-style-type: none"> - Colle bougie - Pistolet spécial 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
31	<u>Fil à coudre (Kofehy)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Rouleaux de 150 grammes - Couleur blanc 	60	pièce	Sept jours après reception bon de commande
32	<u>Tarpolin (Goelaka 10mx10m)</u> <ul style="list-style-type: none"> - Rouleau de Toile de Jute - 5m de largeur, double 	146	pièce	Sept jours après reception bon de commande

OFFRE TECHNIQUE- Lot 2 : Petits matériels Agricoles - Fianarantsoa

NOM DU SOUMISSIONNAIRE				
ADRESSE				
CONTACTS :				
Téléphone et E-Mail				
Délai de livraison (en jour calendaire)				
Désignations	Unité	Quantités Unitaires	Spécifications techniques	Observations

La présente offre technique vaut engagement

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

OFFRE FINANCIERE- Lot 2 : Petits matériels Agricoles - Fianarantsoa

Monnaie : Ariary

Marché : *(insérer la référence du Marché)*

LOT-

Désignations des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	Montant Total Hors taxes
Montant hors TVA				
Montant TVA				
Montant TTC				

Arrêté le présent bordereau au montant hors taxe de (en lettres et en chiffres)

Validité de l'offre (minimum un an) :

La présente offre financière vaut engagement

Nom du Soumissionnaire *(insérer le nom du Candidat)*

Signature et cachet *(insérer signature et apposer le tampon commercial de l'entreprise)*

Fait à _____, le _____ *(insérer la date de l'offre)*

LETTRE D'INVITATION

Le 08 Août 2019

Réf : 003- FIA/19/AO/CI

Madame, Monsieur,

Conservation International lance un appel d'offres pour l'acquisition des Lot suivants :

Lot 1 - semences

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot 3 – Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot 4 – Jeunes plants et accessoires de transport

Lot 5 – Engrais biologique

Conservation International invite tous les fournisseurs locaux légalement constitués à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée dans la Partie II. L'appel d'offres ci-joint contient tous les renseignements nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs dossiers de soumission, sous plis fermés et cachetés, devant contenir une offre technique et une offre financière présentées dans deux enveloppes différentes.

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et scellée à la cire et être déposés avec la référence « **Lot ... :-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un e-mail à infos.cimadagascar@moov.mg au plus tard **dix (10)** jours avant la date de clôture de la soumission.

Il est à noter que chaque Lot est un Lot divisible

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 003-FIA/19/AO/CI

Pour la fourniture de

Lot 3 : Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot divisible

Entité contractante :

Conservation International

Table des matières

Section I. Instructions et directives générales

I.1 Introduction

I.2 Instructions

I.3 Calendrier

I.4 Exigences dossiers de soumission

I.5 Évaluation des offres

I.6 Livraison et acceptation

Section II. Spécifications

II.1 Spécifications techniques

Section I. Instructions et directives générales

I.1. Introduction

Conservation International, l'Acheteur, sollicite des offres de la part des fournisseurs locaux légalement constitués pour l'achat de << Lot 3 : Canards- Porcelets- Alevins et accessoires >>.

I.2. Instructions

I.2.1. Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une offre technique et une offre financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et être déposés avec la référence « **Lot 3 : Canards- Porcelets- Alevins et accessoires -Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** » au plus tard le **02 Septembre 2019 à 8h30**, à l'adresse :

**Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26**

I.2.2. Demande de renseignements

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à infos.cimadagascar@moov.mg dix (10) jours calendaires avant la date de clôture de la soumission.

I.2.3. Restrictions sur les soumissions multiples

Pour un article demandé, chaque soumissionnaire ne peut soumettre qu'une seule offre. La soumission de plusieurs offres pour un même article entraîne la disqualification.

I.2.4. Communications

Dès la diffusion de la présente, seules, les demandes écrites, telles que décrites dans la sous-partie I.2.2 ci-dessus seront tenues en compte. Les questions par téléphone ou en personne ne seront pas permises. Le non-respect de cette restriction peut entraîner la disqualification.

I.2.5. Amendements

Toute modification au présent appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires intéressés et sera publiée dans les journaux locaux.

I.2.6. Période de validité

L'offre doit être valable pour **6 mois minimum** après la date limite de soumission. Elle doit être signée par un responsable habilité à le faire à cet effet.

I.2.7. Information et condition technique

L'offre doit répondre aux conditions administratives et techniques requises du présent dossier d'appel d'offre pour être recevable.

L'inadéquation avec les spécifications techniques entraînera la disqualification de l'offre.

I.2.8. Coût

Les soumissionnaires doivent s'assurer que le prix par unité est indiqué. Les prix unitaires prévalent en cas d'erreur. Conservation International se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation l'estime nécessaire.

I.2.9. Garantie/Substitution

La durée de substitution doit être égal à 3 mois minimum après la livraison des articles.

I.2.10. Assurance

Les articles seront assurés par le soumissionnaire jusqu'à l'endroit indiqué par le Programme. Toute perte ou dommage pendant l'expédition sera à la charge du soumissionnaire.

I.2.11. Conditions des contrats

Il s'agit d'un appel d'offres uniquement et en aucun cas, Conservation International n'est tenu d'attribuer un contrat. En cas de négociation de contrat avec le soumissionnaire retenu, Conservation International utilisera un contrat ferme à prix fixe.

Le contrat doit tenir compte : (1) du dossier d'appel d'offres et de tout amendement y afférent s'il y a lieu, (2) des dossiers de soumission reçus incluant la meilleure offre retenue et (3) de l'acceptation de la meilleure offre retenue par notification écrite.

Dans le cas où le soumissionnaire ne livre pas l'article conformément aux termes et conditions du contrat, Conservation International émettra un avis d'annulation mettant immédiatement fin au contrat.

I.3. Calendrier

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 08, 09 et 10 Août 2019

Date limite pour les questions écrites : 19 Août 2019

Date et heure limite de soumission : 02 Septembre 2019 à 8H 30

I.4 Exigences dossiers de soumission

L'offre doit contenir les informations suivantes :

Sur le plan financier

1.4.1. Proposition financière

Les offres doivent être libellées **en Ariary**, signées et datées. Le prix doit clairement démontrer le prix unitaire et le coût total.

A la demande du Comité d'Evaluation, Conservation International se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les détails des prix proposés.

Sur le plan technique

1.4.2 Présentation des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent inclure une fiche d'information : présentation de l'entreprise, conformité vis-à-vis de l'administration fiscale (copies de la carte d'identité fiscal et de la carte statistique à joindre), expériences.

1.4.3. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques dans la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Un échantillon, catalogue ou photo à joindre avec l'offre.

1.4.4. Garantie/Substitution

Les soumissionnaires doivent expliquer en détail les modalités, durée et conditions de la garantie/substitution fournie et dans quelle mesure elle s'applique.

1.4.5. Calendrier de livraison

Les soumissionnaires doivent fournir un délai (en jour calendaire) indiquant quand les articles du Lot seront livrés à Conservation International comme indiqué à la section I.6.6

Un échantillon doit être transmis ou présenté par le soumissionnaire sélectionné auprès de Conservation International après la réception du bon de commande et seront à valider par l'équipe du programme avant toute production ou fourniture définitive dudit semences.

I.4.6. Prestations similaires

Les soumissionnaires doivent fournir au moins trois (3) références ou attestation de bonne fin de performance pour un projet similaire avec les coordonnées des entreprises, y compris le nom et fonction du point de contact.

I.4.7. Service après-vente

Les soumissionnaires doivent détailler toute offre de services après-vente disponible auprès du fournisseur après l'achat, par exemple : packaging, livraison gratuite, entreposage, etc...

I.5. Évaluation des offres

I.5.1. Le contrat sera accordé sur la valeur totale du marché. Seules les offres soumises avant l'ouverture des plis, accompagnées des documents de soumission requis et des qualifications requises pour l'évaluation, seront prises en considération. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner le rejet de l'offre. Conservation International se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures dans les offres reçues.

I.5.2. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les procédures internes de Conservation International à savoir:

- Evaluation technique
- Evaluation financière pour les offres ayant satisfait les notations techniques du comité d'évaluation.

Conservation International attribuera un contrat au soumissionnaire dont l'offre est considérée comme étant le meilleur rapport qualité/prix et autres critères considérés.

Les principes d'évaluation des offres sont les suivantes :

Critères de recevabilité:

- Présentation, régularité fiscale (copie de la carte d'identification fiscal et de la carte statistique).

Critères d'évaluation technique :

- | | |
|---|-----|
| - Conformité par rapport aux spécifications techniques requises | 35% |
| - Délai de livraison | 15% |
| - garantie/Substitution | 10% |
| - Prestations similaires - Vérification des références | 5% |
| - Services après-vente | 5% |

Critères d'évaluation financière :

L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

I.5.3. Octroi

Conservation International se réserve le droit de prendre en considération les qualifications, les références et autres demandes nécessaires pour évaluer toute réponse ; de demander des informations supplémentaires pertinentes ; de disqualifier l'offre sur la base de vérifications de références, de rapports et de dossiers de service non satisfaisants.

I.6. Livraison et acceptation

I.6.1 Condition de livraison

Le soumissionnaire est responsable de livrer tous les articles en bon état à la destination finale. L'offrant est responsable des articles endommagés pendant l'expédition ou qui n'arrivent pas en bon état de fonctionnement à leur destination finale.

Le soumissionnaire est responsable de tous les frais, y compris les frais de manutention, et les frais d'expédition jusqu'à la destination finale. L'initiateur doit inclure tous les frais connexes estimatifs dans le prix unitaire.

I.6.2. Calendrier de livraison

La livraison ne doit pas dépasser les jours calendaires tels que spécifiés dans la fiche technique de chaque article à compter de la date de l'adjudication. Le soumissionnaire doit contacter la personne-ressource de Conservation International pour fixer la date et l'heure de livraison. Le soumissionnaire doit donner un préavis d'une semaine avant la livraison.

I.6.3. Retards de livraison

Si un retard est prévu, le soumissionnaire doit en aviser Conservation International par écrit et doit tenir informée à tout moment de l'état de la commande. Le non-respect des délais de livraison promis sans raison valable ou le non-respect des spécifications autorise Conservation International à acheter des articles du contrat ailleurs et à facturer toute augmentation des coûts des articles, y compris le coût de la sollicitation à nouveau, au soumissionnaire et à pénaliser le fournisseur.

I.6.6. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée ci-dessous :

Destination		Volailles	UNITE	QUANTITE
Region Vatovavy Fitovinany	Chef lieu dela Commune d'Ankarimbelo	Canard	Tête	820
		vaccin	Dose	820
		Anti-stress	sachet de 100g	
		Vermifuge	sachet de 100g	82
Region Atsimo Atsinanana	Tsaragisa, Commune de Vondrozo	Canard	Tête	1,680
		vaccin	Dose	1,680
		Anti-stress	sachet de 100g	
		Vermifuge	sachet de 100g	168
Region Haute Matsiatra	Chef lieu dela Commune d'Alatsinainy lalamarina	Canard	Tête	360
		vaccin	Dose	360
		Anti-stress	sachet de 100g	
		Vermifuge	sachet de 100g	36
Destination		Porcelet	UNITE	QUANTITE
Region Amoron'i Mania	Chef lieu de la Commune d'Ambohimombo I	Porcelet	Tête	1,458
		CMV	sachet de 100g	1,458
		Vermifuge	sachet de 100g	1,458
		vaccin	Dose	2,916
	Chef lieu dela Commune d'Antoetra	Porcelet	Tête	262
		CMV	sachet de 100g	262
		Vermifuge	sachet de 100g	262
		vaccin	Dose	524
	Chef lieu dela Commune d'Ankazotsaravina	Porcelet	Tête	296
		CMV	sachet de 100g	296
		Vermifuge	sachet de 100g	296
		vaccin	Dose	592

Destination		Alevin	UNITE	QUANTITE
Region Haute Matsiatra	Sahavondronana, Commune d'Androy	Alevin	Tête	46,800
Region Vatovavy Fitovinany	Chef lieu dela Commune d'Ankarimbelo	Alevin	Tête	7,000

I.6.7. Critères d'acceptation de la livraison

Tous les articles commandés feront l'objet d'une réception technique. Le comité technique validera les articles par rapport aux spécifications techniques requises. Le fournisseur sera avisé au résultat de cette réception.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ref: 003-FIA/19/AO/CI

Section II. Spécifications techniques- Lot 3 : Canards- Porcelets- Alevins et accessoires- Fianarantsoa

#	Spécifications techniques	Quantité	Unité	Délai de livraison maximum souhaité (en jour calendaire)	Observation
1	<p><u>Canard de Barbarie (Dokotra):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe : <i>Femelle</i> - Poids vif: <i>Au moins 2 kg</i> - Etat sanitaire : <i>Bien portant (ne présente pas des symptômes de maladie extérieurs reconnaissables),</i> - Mesure Prophylactique: <i>Cheptel vaccinés (anticholérique aviaire),</i> - Conformité de l'état physique : <i>animal en bon point, beau plumage (ne présente pas de chute de plumes, notamment au croupion, dos, cou et/ou au ventre),</i> 	816	Tête	10 jours après réception bon de commande	La quantité est à titre indicatif et susceptible de modification.
2	<p><u>Canard locale (Gana Lahy):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe : <i>Male</i> - Types : <i>Canards communs, kaki Campbell, Canards de pékin</i> - Poids vif: <i>Au moins 2 kg</i> - Etat général : <i>Bien portant (ne présente pas des symptômes de maladies extérieure reconnaissables),</i> - Mesure Prophylactique: <i>Cheptel vaccinés (anticholérique aviaire),</i> - <i>-Aucun signe de chute des plumes</i> 	572	Tête	10 jours après réception bon de commande	
3	<p><u>Canard locale(Gana vavy):</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sexe : <i>Femelle,</i> - Types : <i>Canards communs, kaki Campbell,</i> - <i>Canards de pékin</i> - Poids vif: <i>Au moins 2 kg</i> - Etat général : <i>Bien portant (ne présente pas des symptômes de maladies extérieures reconnaissables),</i> 	1 472	Tête	10 jours après réception bon de commande	

	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure Prophylactique: Cheptel vaccinés (anticholérique aviaire), - -Aucun signe de chute des plumes 				
5	<u>Vaccin avicol:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Vaccin contre la peste aviaire - Type de vaccin : <i>vivant et lyophilisé</i>, - Voie d'administration : <i>Sous cutanée (S/C)</i> - Présentation : <i>50 doses par flacon</i> 	2 860	Dose	10 jours après réception bon de commande	
6	<u>Vermifuge:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Produits vétérinaires, contre les parasites intestinaux des volailles - Présentation : poudre ou granulé 	286	Sachet de 100 g	10 jours après réception bon de commande	
7	<u>Porcelet:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Race landrace - Vacciné contre les maladies de PPC, de Teschen et la pneumopathie - Porcelet sevré - Poids vifs: 25-30 kg - Vermifugé et indemne de parasites externes 	2 016	Tête	10 jours après réception bon de commande	
8	<u>CMV:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Produits véto en poudre et hydrosoluble - Complexe Minéraux Vitamines - Dose pour 5 mois d'élevage - Avec fiche technique 	2 016	Sachet de 100 g	10 jours après réception bon de commande	
9	<u>Vermifuge:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Produits véto à usage interne - Médicament antiparasitaire intestinal - Présentation : en bolus - Voie buccale 	2 016	Sachet de 100 g	10 jours après réception bon de commande	
10	<u>Vaccin :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Vaccin contre les 3 maladies : PPC-Teschen et Pneumo - Dose pour rappel 	4 032	Dose	10 jours après réception bon de commande	
11	<u>Alevin:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Carpe royale - Alevin de taille moyen : plus de 2 cm - Pesant entre 20 et 50 g 	53 800	Tête	10 jours après réception bon de commande	

OFFRE TECHNIQUE- Lot 3: Canards- Porcelets- Alevins et accessoires - Fianarantsoa

NOM DU SOUMISSIONNAIRE				
ADRESSE				
CONTACTS :				
Téléphone et E-Mail				
Délai de livraison (en jour calendaire)				
Désignations	Unité	Quantités Unitaires	Spécifications techniques	Observations

La présente offre technique vaut engagement

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

OFFRE FINANCIERE- Lot 3 : Canards- Porcelets- Alevins et accessoires - Fianarantsoa

Monnaie : Ariary

Marché : *(insérer la référence du Marché)*

LOT

Désignations des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	Montant Total Hors taxes
Montant hors TVA				
Montant TVA				
Montant TTC				

Arrêté le présent bordereau au montant hors taxe de (en lettres et en chiffres)

Validité de l'offre (minimum un an) :

La présente offre financière vaut engagement

Nom du Soumissionnaire *(insérer le nom du Candidat)*

Signature et cachet *(insérer signature et apposer le tampon commercial de l'entreprise)*

Fait à _____, le _____ *(insérer la date de l'offre)*

LETTRE D'INVITATION

Le 08 Août 2019

Réf : 003- FIA/19/AO/CI

Madame, Monsieur,

Conservation International lance un appel d'offres pour l'acquisition des Lot suivants :

Lot 1 - semences

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot 3 – Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot 4 – Jeunes plants et accessoires de transport

Lot 5 – Engrais biologique

Conservation International invite tous les fournisseurs locaux légalement constitués à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée dans la Partie II. L'appel d'offres ci-joint contient tous les renseignements nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs dossiers de soumission, sous plis fermés et cachetés, devant contenir une offre technique et une offre financière présentées dans deux enveloppes différentes.

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et scellée à la cire et être déposés avec la référence « **Lot ... :-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un e-mail à infos.cimadagascar@moov.mg au plus tard **dix (10)** jours avant la date de clôture de la soumission.

Il est à noter que chaque Lot est un Lot divisible

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 003-FIA/19/AO/CI

Pour la fourniture de

Lot 4 : Jeunes plants et accessoires de transport

Lot divisible

Entité contractante :

Conservation International

Table des matières

Section I. Instructions et directives générales

- I.1 Introduction
- I.2 Instructions
- I.3 Calendrier
- I.4 Exigences dossiers de soumission
- I.5 Évaluation des offres
- I.6 Livraison et acceptation

Section II. Spécifications

- II.1 Spécifications techniques

Section I. Instructions et directives générales

I.1. Introduction

Conservation International, l'Acheteur, sollicite des offres de la part des fournisseurs locaux légalement constitués pour l'achat de << Lot 4 : Jeunes plants et accessoires de transport >>.

I.2. Instructions

I.2.1. Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une offre technique et une offre financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et être déposés avec la référence « **Lot 4 : Jeunes plants et accessoires de transport- Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** » au plus tard le **02 Septembre 2019 à 8h30**, à l'adresse :

**Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26**

I.2.2. Demande de renseignements

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à infos.cimadagascar@moov.mg dix (10) jours calendaires avant la date de clôture de la soumission.

I.2.3. Restrictions sur les soumissions multiples

Pour un article demandé, chaque soumissionnaire ne peut soumettre qu'une seule offre. La soumission de plusieurs offres pour un même article entraîne la disqualification.

I.2.4. Communications

Dès la diffusion de la présente, seules, les demandes écrites, telles que décrites dans la sous-partie I.2.2 ci-dessus seront tenues en compte. Les questions par téléphone ou en personne ne seront pas permises. Le non-respect de cette restriction peut entraîner la disqualification.

I.2.5. Amendements

Toute modification au présent appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires intéressés et sera publiée dans les journaux locaux.

I.2.6. Période de validité

L'offre doit être valable pour **6 mois minimum** après la date limite de soumission. Elle doit être signée par un responsable habilité à le faire à cet effet.

I.2.7. Information et condition technique

L'offre doit répondre aux conditions administratives et techniques requises du présent dossier d'appel d'offre pour être recevable.

L'inadéquation avec les spécifications techniques entraînera la disqualification de l'offre.

I.2.8. Coût

Les soumissionnaires doivent s'assurer que le prix par unité est indiqué. Les prix unitaires prévalent en cas d'erreur. Conservation International se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation l'estime nécessaire.

I.2.9. Garantie/Substitution

La durée de substitution doit être égale à 3 mois minimum après la livraison des articles.

I.2.10. Assurance

Les articles seront assurés par le soumissionnaire jusqu'à l'endroit indiqué par le Programme. Toute perte ou dommage pendant l'expédition sera à la charge du soumissionnaire.

I.2.11. Conditions des contrats

Il s'agit d'un appel d'offres uniquement et en aucun cas, Conservation International n'est tenu d'attribuer un contrat. En cas de négociation de contrat avec le soumissionnaire retenu, Conservation International utilisera un contrat ferme à prix fixe.

Le contrat doit tenir compte : (1) du dossier d'appel d'offres et de tout amendement y afférent s'il y a lieu, (2) des dossiers de soumission reçus incluant la meilleure offre retenue et (3) de l'acceptation de la meilleure offre retenue par notification écrite.

Dans le cas où le soumissionnaire ne livre pas l'article conformément aux termes et conditions du contrat, Conservation International émettra un avis d'annulation mettant immédiatement fin au contrat.

I.3. Calendrier

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 08, 09 et 10 Août 2019

Date limite pour les questions écrites : 19 Août 2019

Date et heure limite de soumission : 02 Septembre 2019 à 8H 30

I.4 Exigences dossiers de soumission

L'offre doit contenir les informations suivantes :

Sur le plan financier

1.4.1. Proposition financière

Les offres doivent être libellées **en Ariary**, signées et datées. Le prix doit clairement démontrer le prix unitaire et le coût total.

A la demande du Comité d'Evaluation, Conservation International se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les détails des prix proposés.

Sur le plan technique

1.4.2 Présentation des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent inclure une fiche d'information : présentation de l'entreprise, conformité vis-à-vis de l'administration fiscale (copies de la carte d'identité fiscal et de la carte statistique à joindre), expériences.

1.4.3. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques dans la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Un échantillon, catalogue ou photo à joindre avec l'offre.

1.4.4. Garantie/Substitution

Les soumissionnaires doivent expliquer en détail les modalités, durée et conditions de la garantie/substitution fournie et dans quelle mesure elle s'applique.

1.4.5. Calendrier de livraison

Les soumissionnaires doivent fournir un délai (en jour calendaire) indiquant quand les articles du Lot seront livrés à Conservation International comme indiqué à la section I.6.6

Un échantillon doit être transmis ou présenté par le soumissionnaire sélectionné auprès de Conservation International après la réception du bon de commande et seront à valider par l'équipe du programme avant toute production ou fourniture définitive dudit semences.

I.4.6. Prestations similaires

Les soumissionnaires doivent fournir au moins trois (3) références ou attestation de bonne fin de performance pour un projet similaire avec les coordonnées des entreprises, y compris le nom et fonction du point de contact.

I.4.7. Service après-vente

Les soumissionnaires doivent détailler toute offre de services après-vente disponible auprès du fournisseur après l'achat, par exemple : packaging, livraison gratuite, entreposage, etc...

I.5. Évaluation des offres

I.5.1. Le contrat sera accordé sur la valeur totale du marché. Seules les offres soumises avant l'ouverture des plis, accompagnées des documents de soumission requis et des qualifications requises pour l'évaluation, seront prises en considération. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner le rejet de l'offre. Conservation International se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures dans les offres reçues.

I.5.2. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les procédures internes de Conservation International à savoir:

- Evaluation technique
- Evaluation financière pour les offres ayant satisfait les notations techniques du comité d'évaluation.

Conservation International attribuera un contrat au soumissionnaire dont l'offre est considérée comme étant le meilleur rapport qualité/prix et autres critères considérés.

Les principes d'évaluation des offres sont les suivantes :

Critères de recevabilité:

- Présentation, régularité fiscale (copie de la carte d'identification fiscal et de la carte statistique).

Critères d'évaluation technique :

- | | |
|---|-----|
| - Conformité par rapport aux spécifications techniques requises | 35% |
| - Délai de livraison | 15% |
| - garantie/Substitution | 10% |
| - Prestations similaires - Vérification des références | 5% |
| - Services après-vente | 5% |

Critères d'évaluation financière :

L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

I.5.3. Octroi

Conservation International se réserve le droit de prendre en considération les qualifications, les références et autres demandes nécessaires pour évaluer toute réponse ; de demander des informations supplémentaires pertinentes ; de disqualifier l'offre sur la base de vérifications de références, de rapports et de dossiers de service non satisfaisants.

I.6. Livraison et acceptation

I.6.1 Condition de livraison

Le soumissionnaire est responsable de livrer tous les articles en bon état à la destination finale. L'offrant est responsable des articles endommagés pendant l'expédition ou qui n'arrivent pas en bon état de fonctionnement à leur destination finale.

Le soumissionnaire est responsable de tous les frais, y compris les frais de manutention, et les frais d'expédition jusqu'à la destination finale. L'initiateur doit inclure tous les frais connexes estimatifs dans le prix unitaire.

I.6.2. Calendrier de livraison

La livraison ne doit pas dépasser les jours calendaires tels que spécifiés dans la fiche technique de chaque article à compter de la date de l'adjudication. Le soumissionnaire doit contacter la personne-ressource de Conservation International pour fixer la date et l'heure de livraison. Le soumissionnaire doit donner un préavis d'une semaine avant la livraison.

I.6.3. Retards de livraison

Si un retard est prévu, le soumissionnaire doit en aviser Conservation International par écrit et doit tenir informée à tout moment de l'état de la commande. Le non-respect des délais de livraison promis sans raison valable ou le non-respect des spécifications autorise Conservation International à acheter des articles du contrat ailleurs et à facturer toute augmentation des coûts des articles, y compris le coût de la sollicitation à nouveau, au soumissionnaire et à pénaliser le fournisseur.

I.6.6. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée ci-dessous :

Destination		Type jeune plants	UNITE	QUANTITE
Région Vatovavy Fitovinany	Fokontany_Andrambovato, commune Tolongoina	Lianes de vanillier	Liane	52,600
	Fokontany_Madiorano, commune Tolongoina	Lianes de vanillier	Liane	18,900
	Chef-lieu de la Commune_Ankarimbelo	Lianes de vanillier	Liane	5,350
Région Amoron'I Mania	Chef-lieu de la Commune_Ambohitombo I	Lianes de vanillier	Liane	2,940
	Fokontany Ranomena Commune_Ankazotsaravina	Lianes de vanillier	Liane	8,500
Région Atsimo Atsinanana	Chef-lieu de la commune de Farafangana	Lianes de vanillier	Liane	14,350
Région Vatovavy Fitovinany	Chef-lieu de la commune d'Ambolomadinika	Jeunes plants de Giroflier	pied	5,600.0
	Chef-lieu de la commune d'Ikongo	Jeunes plants de Giroflier	pied	3,120.0
	Chef-lieu de la commune d'Ankarimbelo	Jeunes plants de Giroflier	pied	8,450.0
Région Amoron'I Mania	Chef-lieu de la commune d'Ambohitombo I	Jeunes plants de Giroflier	pied	17,400.0
	Chef-lieu de la commune d'Antoetra	Jeunes plants de Giroflier	pied	5,240.0
Région Haute Matsiatra	Chef-lieu de la commune d'Ambohimahasina	Jeunes plants de Giroflier	pied	1,675.0
Région Atsimo Atsinanana	Chef-lieu de la commune de Farafangana	Jeunes plants de Giroflier	pied	4,920.0
	Chef-lieu de la commune d'Ambohimana	Jeunes plants de Giroflier	pied	5,750.0
	Chef-lieu de la commune de Mahazoarivo	Jeunes plants de Giroflier	pied	9,050.0
	Chef-lieu de la commune de Vondrozo	Jeunes plants de Giroflier	pied	11,760.0
Région Vatovavy Fitovinany	Chef-lieu de la commune d'Ikongo	Jeunes plants de Caféier Robusta	pied	18,440.0
	Chef-lieu de la commune d'Ankarimbelo	Jeunes plants de Caféier Robusta	pied	2,150.0
Région Atsimo Atsinanana	Chef-lieu de la commune de Farafangana	Jeunes plants de Caféier Robusta	pied	20,550.0
Region Haute Matsiatra	Chef-lieu de la commune d'Alatsinainy Ialamarina	Jeunes plants de Caféier Arabica	pied	8,720.0

	Sahavondronana, commune d'Androy	Jeunes plants de Caf��ier Arabica	pied	5,910.0
	Chef-lieu de la commune de Namoly	Jeunes plants de Caf��ier Arabica	pied	7,350.0
	Ranomena Gara, commune Alatsinainy lalamarina	Jeunes plants de Caf��ier Arabica	pied	7,300.0
R��gion Amoron'i Mania	Ranomena, commune d'Ankazotsararavina	Jeunes plants de Caf��ier Arabica	pied	6,300.0
R��gion Haute Matsiatra	Chef-lieu de la commune de Miarinarivo	Jeunes plants Orangier	pied	2,610.0

I.6.7. Crit  res d'acceptation de la livraison

Tous les articles command  s feront l'objet d'une r  ception technique. Le comit   technique validera les articles par rapport aux sp  cifications techniques requises. Le fournisseur sera avis   au r  sultat de cette r  ception.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ref: 003-FIA/19/AO/CI

Section II. Spécifications techniques- Lot 4 : Jeunes plants et accessoires de transport

- Fianarantsoa

#	Spécifications techniques	Quantité	Unité	Délai de livraison maximum souhaité (en jour calendaire)	Observation
1	<u>Lianes de vanillier:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lianes de diamètre variant entre 8-10 mm prélevées sur la partie jeune d'un pied-mère, pourvue de son bourgeon terminal - Lianes saines et vigoureuses et ne pas présenter de taches brunes ou noires, de déformations ou de décolorations ; - Lianes comportant des feuilles 	102 640	Liane	Fin janvier 2020	La quantité est à titre indicatif et susceptible de modification.
2	<u>Giroflier:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes plants de giroflier : Taille: plus de 30 cm de haut - Vigoureux, indemnes de maladie et d'attaque d'insectes - Dans un pot plastique ; - Jeunes plants bien entretenu - Indemne de maladie ou d'attaque d'insecte 	72 965	pied	Fin November 2019	
3	<u>Caféier Arabica:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes plants de caféier: Taille: 20 cm -30 cm - Jeunes plants ayant 4-6 paires de feuilles - Dans un pot plastique perforé latéralement, dépourvu de mauvaises herbes - Indemne de maladie ou d'attaque d'insecte 	35 580	pied	Fin novembre 2019	
4	<u>Caféier Robusta</u> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes plants de caféier: Taille: 20 cm -30 cm - Jeunes plants ayant 4-6 paires de feuilles 	41 140	Pied	Fin janvier 2020	

	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un pot plastique perforé latéralement, dépourvu de mauvaises herbes - Indemne de maladie ou d'attaque d'insecte 				
5	<u>Orangier</u> <ul style="list-style-type: none"> - Greffe d'Oranger dont le Porte greffe: variété citrange carizzo et le greffon de variété Washington Navel - Indemne de maladie et ni d'attaque de parasites notamment des champignons. 	2 610	Pied	Fin janvier 2020	
6	<u>Case</u> Capacite :peut emporter 100 pieds de jeunes plants	1 549	piece		
7	<u>soubique</u> Capacité: peut emporter 200 lianes de vanille	1 080	piece	Fin janvier 2020	

OFFRE TECHNIQUE- Lot 4: Jeunes plants et accessoires de transport- Fianarantsoa

NOM DU SOUMISSIONNAIRE				
ADRESSE				
CONTACTS :				
Téléphone et E-Mail				
Délai de livraison (en jour calendaire)				
Désignations	Unité	Quantités Unitaires	Spécifications techniques	Observations

La présente offre technique vaut engagement

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

OFFRE FINANCIERE- Lot 4 : Jeunes plants et accessoires de transport

- Fianarantsoa

Monnaie : Ariary

Marché : *(insérer la référence du Marché)*

LOT-

Désignations des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	Montant Total Hors taxes
Montant hors TVA				
Montant TVA				
Montant TTC				

Arrêté le présent bordereau au montant hors taxe de (en lettres et en chiffres)

Validité de l'offre (minimum un an) :

La présente offre financière vaut engagement

Nom du Soumissionnaire *(insérer le nom du Candidat)*

Signature et cachet *(insérer signature et apposer le tampon commercial de l'entreprise)*

Fait à _____, le _____ *(insérer la date de l'offre)*

LETTRE D'INVITATION

Le 08 Août 2019

Réf : 003- FIA/19/AO/CI

Madame, Monsieur,

Conservation International lance un appel d'offres pour l'acquisition des Lot suivants :

Lot 1 - semences

Lot 2 - Petits matériels Agricoles

Lot 3 – Canards- Porcelets- Alevins et accessoires

Lot 4 – Jeunes plants et accessoires de transport

Lot 5 – Engrais biologique

Conservation International invite tous les fournisseurs locaux légalement constitués à fournir leur meilleure offre pour cette sollicitation avant la date limite indiquée dans la Partie II. L'appel d'offres ci-joint contient tous les renseignements nécessaires pour les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires sont priés d'envoyer leurs dossiers de soumission, sous plis fermés et cachetés, devant contenir une offre technique et une offre financière présentées dans deux enveloppes différentes.

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et scellée à la cire et être déposés avec la référence « **Lot ... :-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** ».

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un e-mail à infos.cimadagascar@moov.mg au plus tard **dix (10)** jours avant la date de clôture de la soumission.

Il est à noter que chaque Lot est un Lot indivisible

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Numéro de l'appel d'offres : 003-FIA/19/AO/CI

Pour la fourniture de

Lot 5 : Engrais biologique

Lot indivisible

Entité contractante :

Conservation International

Table des matières

Section I. Instructions et directives générales

- I.1 Introduction
- I.2 Instructions
- I.3 Calendrier
- I.4 Exigences dossiers de soumission
- I.5 Évaluation des offres
- I.6 Livraison et acceptation

Section II. Spécifications

- II.1 Spécifications techniques

Section I. Instructions et directives générales

I.1. Introduction

Conservation International, l'Acheteur, sollicite des offres de la part des fournisseurs locaux légalement constitués pour l'achat de << Lot 5 : Engrais biologique >>.

I.2. Instructions

I.2.1. Date limite de soumission

Les dossiers de soumission doivent contenir une offre technique et une offre financière, présentées dans deux enveloppes différentes, fermés et cachetés,

Les sus mentionnés doivent être placés dans une enveloppe extérieure unique et anonyme et être déposés avec la référence « **Lot 5 : Engrais biologique-Réf 003-FIA/19/AO/CI** » et « **A ne pas ouvrir avant la date et heure de dépouillement** » au plus tard le **02 Septembre 2019 à 8h30**, à l'adresse :

**Conservation International
Lot 03604K 2 045 Bureau MNP Fianarantsoa
Tel : 75 516 26**

I.2.2. Demande de renseignements

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs questions à infos.cimadagascar@moov.mg dix (10) jours calendaires avant la date de clôture de la soumission.

I.2.3. Restrictions sur les soumissions multiples

Pour un article demandé, chaque soumissionnaire ne peut soumettre qu'une seule offre. La soumission de plusieurs offres pour un même article entraîne la disqualification.

I.2.4. Communications

Dès la diffusion de la présente, seules, les demandes écrites, telles que décrites dans la sous-partie I.2.2 ci-dessus seront tenues en compte. Les questions par téléphone ou en personne ne seront pas permises. Le non-respect de cette restriction peut entraîner la disqualification.

I.2.5. Amendements

Toute modification au présent appel d'offres sera communiquée à tous les soumissionnaires intéressés et sera publiée dans les journaux locaux.

I.2.6. Période de validité

L'offre doit être valable pour **6 mois minimum** après la date limite de soumission. Elle doit être signée par un responsable habilité à le faire à cet effet.

I.2.7. Information et condition technique

L'offre doit répondre aux conditions administratives et techniques requises du présent dossier d'appel d'offre pour être recevable.

L'inadéquation avec les spécifications techniques entraînera la disqualification de l'offre.

I.2.8. Coût

Les soumissionnaires doivent s'assurer que le prix par unité est indiqué. Les prix unitaires prévalent en cas d'erreur. Conservation International se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation l'estime nécessaire.

I.2.9. Garantie/Substitution

La durée de substitution doit être égale à 3 mois minimum après la livraison des articles.

I.2.10. Assurance

Les articles seront assurés par le soumissionnaire jusqu'à l'endroit indiqué par le Programme. Toute perte ou dommage pendant l'expédition sera à la charge du soumissionnaire.

I.2.11. Conditions des contrats

Il s'agit d'un appel d'offres uniquement et en aucun cas, Conservation International n'est tenu d'attribuer un contrat. En cas de négociation de contrat avec le soumissionnaire retenu, Conservation International utilisera un contrat ferme à prix fixe.

Le contrat doit tenir compte : (1) du dossier d'appel d'offres et de tout amendement y afférent s'il y a lieu, (2) des dossiers de soumission reçus incluant la meilleure offre retenue et (3) de l'acceptation de la meilleure offre retenue par notification écrite.

Dans le cas où le soumissionnaire ne livre pas l'article conformément aux termes et conditions du contrat, Conservation International émettra un avis d'annulation mettant immédiatement fin au contrat.

I.3. Calendrier

Le calendrier suivant résume les dates importantes du processus d'appel d'offres. Les soumissionnaires doivent respecter strictement ces délais :

Date de publication : 08, 09 et 10 Août 2019

Date limite pour les questions écrites : 19 Août 2019

Date et heure limite de soumission : 02 Septembre 2019 à 8H 30

I.4 Exigences dossiers de soumission

L'offre doit contenir les informations suivantes :

Sur le plan financier

1.4.1. Proposition financière

Les offres doivent être libellées **en Ariary**, signées et datées. Le prix doit clairement démontrer le prix unitaire et le coût total.

A la demande du Comité d'Evaluation, Conservation International se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur les détails des prix proposés.

Sur le plan technique

1.4.2 Présentation des soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent inclure une fiche d'information : présentation de l'entreprise, conformité vis-à-vis de l'administration fiscale (copies de la carte d'identité fiscal et de la carte statistique à joindre), expériences.

1.4.3. Spécifications techniques

Les soumissionnaires doivent se conformer aux spécifications techniques dans la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

Un échantillon, catalogue ou photo à joindre avec l'offre.

1.4.4. Garantie/Substitution

Les soumissionnaires doivent expliquer en détail les modalités, durée et conditions de la garantie/substitution fournie et dans quelle mesure elle s'applique.

1.4.5. Calendrier de livraison

Les soumissionnaires doivent fournir un délai (en jour calendaire) indiquant quand les articles du Lot seront livrés à Conservation International comme indiqué à la section I.6.6

Un échantillon doit être transmis ou présenté par le soumissionnaire sélectionné auprès de Conservation International après la réception du bon de commande et seront à valider par l'équipe du programme avant toute production ou fourniture définitive dudit semences.

I.4.6. Prestations similaires

Les soumissionnaires doivent fournir au moins trois (3) références ou attestation de bonne fin de performance pour un projet similaire avec les coordonnées des entreprises, y compris le nom et fonction du point de contact.

I.4.7. Service après-vente

Les soumissionnaires doivent détailler toute offre de services après-vente disponible auprès du fournisseur après l'achat, par exemple : packaging, livraison gratuite, entreposage, etc...

I.5. Évaluation des offres

I.5.1. Le contrat sera accordé sur la valeur totale du marché. Seules les offres soumises avant l'ouverture des plis, accompagnées des documents de soumission requis et des qualifications requises pour l'évaluation, seront prises en considération. Le défaut de fournir les renseignements requis peut entraîner le rejet de l'offre. Conservation International se réserve le droit de renoncer aux irrégularités mineures dans les offres reçues.

I.5.2. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant les procédures internes de Conservation International à savoir:

- Evaluation technique
- Evaluation financière pour les offres ayant satisfait les notations techniques du comité d'évaluation.

Conservation International attribuera un contrat au soumissionnaire dont l'offre est considérée comme étant le meilleur rapport qualité/prix et autres critères considérés.

Les principes d'évaluation des offres sont les suivantes :

Critères de recevabilité:

- Présentation, régularité fiscale (copie de la carte d'identification fiscal et de la carte statistique).

Critères d'évaluation technique :

- | | |
|---|-----|
| - Conformité par rapport aux spécifications techniques requises | 35% |
| - Délai de livraison | 15% |
| - garantie/Substitution | 10% |
| - Prestations similaires - Vérification des références | 5% |
| - Services après-vente | 5% |

Critères d'évaluation financière :

L'offre financière sera notée sur la base du moins disant. Ainsi l'offre évaluée la moins distante obtiendra la note supérieure de trente points (30 points) et les autres seront calculés au prorata valoris de leur offre respective.

I.5.3. Octroi

Conservation International se réserve le droit de prendre en considération les qualifications, les références et autres demandes nécessaires pour évaluer toute réponse ; de demander des informations supplémentaires pertinentes ; de disqualifier l'offre sur la base de vérifications de références, de rapports et de dossiers de service non satisfaisants.

I.6. Livraison et acceptation

I.6.1 Condition de livraison

Le soumissionnaire est responsable de livrer tous les articles en bon état à la destination finale. L'offrant est responsable des articles endommagés pendant l'expédition ou qui n'arrivent pas en bon état de fonctionnement à leur destination finale.

Le soumissionnaire est responsable de tous les frais, y compris les frais de manutention, et les frais d'expédition jusqu'à la destination finale. L'initiateur doit inclure tous les frais connexes estimatifs dans le prix unitaire.

I.6.2. Calendrier de livraison

La livraison ne doit pas dépasser les jours calendaires tels que spécifiés dans la fiche technique de chaque article à compter de la date de l'adjudication. Le soumissionnaire doit contacter la personne-ressource de Conservation International pour fixer la date et l'heure de livraison. Le soumissionnaire doit donner un préavis d'une semaine avant la livraison.

I.6.3. Retards de livraison

Si un retard est prévu, le soumissionnaire doit en aviser Conservation International par écrit et doit tenir informée à tout moment de l'état de la commande. Le non-respect des délais de livraison promis sans raison valable ou le non-respect des spécifications autorise Conservation International à acheter des articles du contrat ailleurs et à facturer toute augmentation des coûts des articles, y compris le coût de la sollicitation à nouveau, au soumissionnaire et à pénaliser le fournisseur.

I.6.6. Lieu de livraison

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée ci-dessous :

Lieu de Livraison		Type	Unite	Quantite
Région Vatovavy Fitovinany	Chef lieu de la Commune d'Ikongo	Engrais biologique	kg	31,410
	Chef lieu de la Commune d'Ambolomadinika	Engrais biologique	kg	16,800
	Andrambovato, commune rurale Tolongoïna	Engrais biologique	kg	5,980
	Madorano, commune rurale Tolongoïna	Engrais biologique	kg	37,800
	Chef lieu de la Commune d'Ankarimbelo	Engrais biologique	kg	20,520
Région Haute Matsiatra	Chef lieu de la Commune de Miarinarivo	Engrais biologique	kg	11,310
	Chef lieu de la Commune d'Androy	Engrais biologique	kg	25,610
	Chef lieu de la Commune de Alatsinainy Ialamarina	Engrais biologique	kg	16,490
	Ranomena Gara, Commune d'Alatsinainy Ialamarina	Engrais biologique	kg	10,950
	Chef lieu de la Commune d'Ambohiamahasina	Engrais biologique	kg	10,050
	Chef lieu de la Commune de Namoly	Engrais biologique	kg	7,350
Région Amoron'i Mania	Chef lieu de la Commune de Ambohimombo I	Engrais biologique	kg	8,700
	Chef lieu de la Commune d'Antoetra	Engrais biologique	kg	5,240
	Ranomena Commune rurale Ankazotsaravina	Engrais biologique	kg	6,300
Région Atsimo Atsinanana	Chef lieu de la Commune d'Ambohimana	Engrais biologique	kg	17,250
	Chef lieu de la Commune de Mahazoarivo	Engrais biologique	kg	27,150
	Tsaragisa, Commune de Vondrozo	Engrais biologique	kg	11,760
	Chef lieu de la Commune de Karianga	Engrais biologique	kg	3,720

I.6.7. Critères d'acceptation de la livraison

Tous les articles commandés feront l'objet d'une réception technique. Le comité technique validera les articles par rapport aux spécifications techniques requises. Le fournisseur sera avisé au résultat de cette réception.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ref: 003-FIA/19/AO/CI

Section II. Spécifications techniques- Lot 5 : Engrais biologique- Fianarantsoa

#	Spécifications techniques	Quantité	Unité	Délai de livraison maximum souhaité (en jour calendaire)	Observation
1	Engrais biologique: <ul style="list-style-type: none"> - Fertilisant organique naturel, utilisable en agriculture biologique, - Produit à base des déjections des oiseaux marins et/ou des chauves-souris minéralisées, - Commercialisé sous forme d'engrais en poudre. - Conditionnement : Sac de 50kg. 	274,390	kg	10 jours après réception bon de commande	La quantité est à titre indicatif et susceptible de modification.

OFFRE TECHNIQUE- Lot 5: Engrais biologique - Fianarantsoa

NOM DU SOUMISSIONNAIRE				
ADRESSE				
CONTACTS :				
Téléphone et E-Mail				
Délai de livraison (en jour calendaire)				
Désignations	Unité	Quantités Unitaires	Spécifications techniques	Observations

La présente offre technique vaut engagement

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

OFFRE FINANCIERE- Lot 5 : Engrais biologique - Fianarantsoa

Monnaie : Ariary

Marché : *(insérer la référence du Marché)*

LOT

Désignations des articles	Unité	Quantité	Prix unitaire Hors taxes	Montant Total Hors taxes
Montant hors TVA				
Montant TVA				
Montant TTC				

Arrêté le présent bordereau au montant hors taxe de (en lettres et en chiffres)

Validité de l'offre (minimum un an) :

La présente offre financière vaut engagement

Nom du Soumissionnaire *(insérer le nom du Candidat)*

Signature et cachet *(insérer signature et apposer le tampon commercial de l'entreprise)*

Fait à _____, le _____ *(insérer la date de l'offre)*